

Carrier, Lynda (BAPE)

De: Dubois, Véronique <veronique.dubois@regie-energie.qc.ca>
Envoyé: 26 août 2016 11:23
À: Carrier, Lynda (BAPE)
Cc: Gratton, Benoit; Daneau, Alain
Objet: RE: Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour-
Questions

Madame Carrier,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre demande du 23 août 2016 transmise à l'attention de son directeur général planification et réglementation, Monsieur Alain Daneau.

Monsieur Daneau étant en vacances et eu égard à votre demande de réponse d'ici le 26 août 2016 à 12h, la Régie vous répond par le biais de la soussignée.

Tel que Monsieur Benoit Gratton, directeur, gaz naturel et produits pétroliers et intérim de Monsieur Daneau, et la soussignée vous l'indiquons dans un entretien téléphonique tenu un peu plus tôt aujourd'hui, les questions que vous posez sont de la nature de demandes d'opinions juridiques sur des sujets relevant, à tout le moins en partie puisque la Régie n'a aucune compétence sur Hydro-Québec Production, de la compétence juridictionnelle de la Régie. Or la Régie n'est pas habilitée à rendre de telles opinions juridiques au bénéfice d'autres organismes.

Qui plus est, il s'agit de sujets qui pourraient être visés par une ou des demandes d'autorisations de projets d'investissements ou de contrats d'approvisionnements qui lui seraient soumises par Hydro-Québec Distribution qu'elle réglemente et relativement auxquelles la Régie aurait à rendre une décision de ses régisseurs dans le cadre d'un dossier de nature réglementaire, ce qui exigerait une preuve et des argumentations dans le cadre d'une audience. Vous comprendrez aisément que la Régie ne peut émettre d'opinion sur sa juridiction ou sur des sujets relevant de sa juridiction hors le contexte des décisions qu'elle rend dans les dossiers réglementaires qui lui sont soumis.

Souhaitant que les explications ainsi fournies relatives à la juridiction de la Régie vous seront utiles, nous vous prions d'agréer, Madame Carrier, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Régie
de l'énergie

Québec 

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel?



Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.

De : Lynda.Carrier@bape.gouv.qc.ca [mailto:Lynda.Carrier@bape.gouv.qc.ca]
Envoyé : 23 août 2016 14:38
À : Daneau, Alain
Cc : Dubois, Véronique

Objet : Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour-Questions

Importance : Haute

Monsieur,

Veillez trouver ci-annexée une correspondance vous étant adressée concernant le projet cité en objet.

Bien à vous,

Lynda Carrier, coordonnatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447 poste 433
Sans frais : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474



Avis de confidentialité : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration